



Litige avec une banque pour un prêt auto

Par **twiggy**, le **22/10/2008** à **21:17**

Après un licenciement qui c'est mal passé. Je n'arrive plus à payer mon prêt auto, je vend la maison que je loue pour rembourser mes prêts. rn Mais en attendant de passer en jugement le 13 novembre 2008, j'ai reçu une requête afin de nantissement provisoire de parts sociales de ma sci qui n'est pas à la même banque. rn Etant donné que la banque de ma sci a l'hypothèque du prêt immobilier à t'on le droit de prendre mes parts sociales? rn En attendant, je vais chez le notaire faire un ordre irrévocable de reconnaissance de dettes. rn Que dois-je faire d'autre étant donné que je suis d'en l'incapacité financière de me payer un avocat actuellement.